



World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout

World Scout **Bureau** Mondial du Scoutisme

Rue du Pré-Jérôme 5
Boîte postale 91
CH-1211 Genève 4 Plainpalais
Suisse

Tel: (+41 22) 705 10 10
Fax: (+41 22) 705 10 20

worldbureau@world.scout.org

CIRCULAIRE N° 35/2005

Aux: Commissaires Internationaux

Décembre 2005

GRUPE DE TRAVAIL SUR LE REEXAMEN DE LA GOUVERNANCE

Chers collègues,

Comme vous le savez, la Conférence Mondiale du Scoutisme, dans sa Résolution 7/2005, a demandé au Comité Mondial du Scoutisme d'établir, avec un mandat approprié, un "Groupe de travail sur le réexamen de la Gouvernance", afin de mener à bien, en toute transparence, un réexamen détaillé de la Gouvernance de l'OMMS.

Le Comité Mondial du Scoutisme a maintenant approuvé ce mandat, dont vous trouverez une copie en annexe.

Pour l'aider à établir ce Groupe de travail sur le réexamen de la Gouvernance, le Comité Mondial du Scoutisme invite toutes les OSN à proposer des noms de membres potentiels pour ce Groupe. Les propositions doivent être envoyées, accompagnées d'un bref curriculum vitae (maximum 1 page) et d'un descriptif de la contribution que la personne proposée pourrait apporter au travail du Groupe, en se référant - le cas échéant - aux questions énoncées par le mandat. Veuillez soumettre vos propositions d'ici au **31 janvier 2006 au plus tard**.

Le Comité Mondial du Scoutisme étudiera ces propositions et procédera à la nomination des membres du Groupe de travail sur le réexamen de la Gouvernance. Toutes les OSN seront naturellement informées de la progression du processus.

Merci de votre coopération.

Bien à vous.

Eduardo Missoni
Secrétaire Général

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE REEXAMEN DE LA GOUVERNANCE

Mandat

Statut et Mission

Le Groupe de travail sur le réexamen de la Gouvernance (GTRG) est établi conformément à la Résolution 7/05 de la 37e Conférence Mondiale du Scoutisme.

La mission du GTRG est d'effectuer un réexamen complet de la gouvernance de l'OMMS au cours du présent triennat (octobre 2005 - septembre 2008).

Le GTRG adoptera le Document de Conférence N° 7 et le Rapport du "Groupe d'Evaluation" comme documents de travail et les questions identifiées dans ces derniers comme cadre pour procéder à ce réexamen.

"L'Unité" du Mouvement devrait être le seul but important.

Composition

Le GTRG est un groupe indépendant, composé de personnes externes au Comité Mondial du Scoutisme, rendant compte au Comité Mondial du Scoutisme qui nommera un de ses vice-présidents comme personne de liaison avec le GTRG.

Le/la président(e) est nommé(e) par le Comité Mondial du Scoutisme. Il ou elle est une personne respectée, ayant une vaste expérience scoute et, idéalement, une bonne connaissance du Scoutisme Mondial et de l'OMMS. Toutefois, il ou elle n'est pas un membre en exercice du Comité Mondial du Scoutisme ou de tout autre sous-comité ou Comité Régional. Il ou elle a une bonne expérience des organisations internationales et des problèmes de gouvernance qui s'y rapportent.

En plus du/de la président(e), le GTRG est composé d'un maximum de **sept** membres permanents représentant une variété de cultures, de groupes d'âges et de genre. Un ou plusieurs de ces membres peuvent être nommés vice-présidents.

Les membres du GTRG sont désignés par le Comité Mondial du Scoutisme en accord avec le/la président(e) du groupe de travail. Ils sont nommés à titre personnel parmi des personnes ayant une connaissance et une expérience de l'OMMS, à partir de nominations d'OSN suite à un appel de candidature au niveau mondial, de même que parmi d'autres personnes ayant une perspective ou une expérience de l'extérieur. Ils ne sont pas des membres en exercice du Comité Mondial du Scoutisme ou de tout autre sous-comité, ou Comité Régional. La nomination de membres du groupe de travail qui sont des membres d'une OSN doit être approuvée par cette dernière.

Le Steering Committee du Comité Mondial du Scoutisme fera office de "groupe de recherche" pour l'identification du président et des sept autres membres permanents du GTRG qui seront nommés par le Comité Mondial du Scoutisme.

Les membres du GTRG, y compris le/la président(e), seront en droit de demander le remboursement de leurs frais de voyage et d'hébergement pour les réunions du groupe de travail. En tant que volontaires pour cette tâche, ils n'auront droit à aucune autre compensation.

Suivant les besoins, le GTRG est autorisé à mettre sur pied des sous-groupes et/ou à faire appel à des spécialistes.

En référence aux "documents de travail" susmentionnés, le GTRG dans son ensemble, y compris les sous-groupes établis, doit réunir les compétences leur permettant de gérer les questions suivantes:

- Représentation et participation dans les OSN: la révision des structures et de la dynamique pour assurer l'ouverture, la diversité et la démocratie interne aux niveaux local et national (comprend des questions telles que les structures fédératives et des solutions au phénomène de "dissidence").
- Travail direct en réseau international de groupes locaux et participation directe de membres individuels à la dimension globale du Scoutisme.
- Standards minimums de qualité pour les adhésions (méthode scout, démocratie, ouverture, etc.).
- Équité, maintien, standards éthiques et efficacité dans le financement du Scoutisme: cotisations des membres* et autres sources de revenus.
- Dimensions "géo-politiques" du Scoutisme: les références politiques, géographiques et culturelles des Organisations Scoutes Membres (paramètres des Nations Unies ou critère autonome pour les membres de l'OMMS?).
- Gouvernance "institutionnelle"
 - représentation à la Conférence Mondiale du Scoutisme et droits de vote
 - structure et dynamique du Comité Mondial du Scoutisme (représentation régionale, équilibre au niveau du genre et de l'âge, démocratie, efficacité)
 - relations entre les volontaires élus et le Bureau Mondial du Scoutisme.
- AMGE/OMMS (la question des SAGNO; dispositions pour assurer une relation "gagnant-gagnant", une approche de renforcement réciproque; des dispositions de gouvernance pour faciliter la coopération)*.
- Reconnaissance internationale et repositionnement de l'OMMS*.

(Un astérisque indique que la question est déjà traitée à l'extérieur du GTRG.)

Méthodes de travail

Le processus du réexamen de la Gouvernance doit être aussi participatif que possible, tant par le biais de réunions ad hoc de consultation que, notamment, par l'utilisation des communications électroniques.

L'attitude vis-à-vis du travail doit être une attitude d'ouverture, de compréhension mutuelle et de vision positive de l'avenir ("une grande ouverture d'esprit vers l'avenir" BP).

A part les OSN, le GTRG procédera à des consultations avec tous les partenaires pertinents du Scoutisme Mondial, y compris la FSM, l'AMGE, les organisations auprès desquelles l'OMMS a un statut consultatif, les organisations non-scoutes représentant un intérêt pour l'OMMS.

Le GTRG produira des rapports intermédiaires qui seront présentés pour information au Comité Mondial du Scoutisme et à ses sous-comités lors de chaque réunion; ils seront également distribués aux OSN.

Le Comité des Constitutions sera consulté sur les questions relevant du domaine constitutionnel.

Le rapport final du GTRG prendra en compte les dispositions qui ne requièrent pas de décisions de la Conférence Mondiale du Scoutisme et qui pourraient avoir été adoptées par le Comité Mondial du Scoutisme durant la période du réexamen.

Le BMS fait office de Secrétariat pour le GTRG.

Le Comité Mondial du Scoutisme présentera un rapport à la Conférence Mondiale du Scoutisme sur les résultats du GTRG et proposera les actions de suivi.